

Exploitations forestières et scieries en 2023

Les faits marquants de 2023

- Baisse de 7 % de la récolte, soit - 181 milliers de m³ de bois ronds par rapport à 2022
- Replis du bois d'œuvre (- 12 %) et du bois d'industrie (- 10 %) mais progression continue du bois énergie (+ 10 %)
- Record de coupes pour raisons sanitaires
- Régression de 7 % des sciages pour atteindre un volume de 463 milliers de m³
- Depuis 2021, relative stabilité de la part de bois récoltés certifiés provenant de forêts gérées durablement
- Accroissement en tendance de la part de la production de sciages certifiés provenant de forêts gérées durablement (27 % en 2009 et 40 % en 2023)

Tableau : Chiffres clés en 2023 et 2022

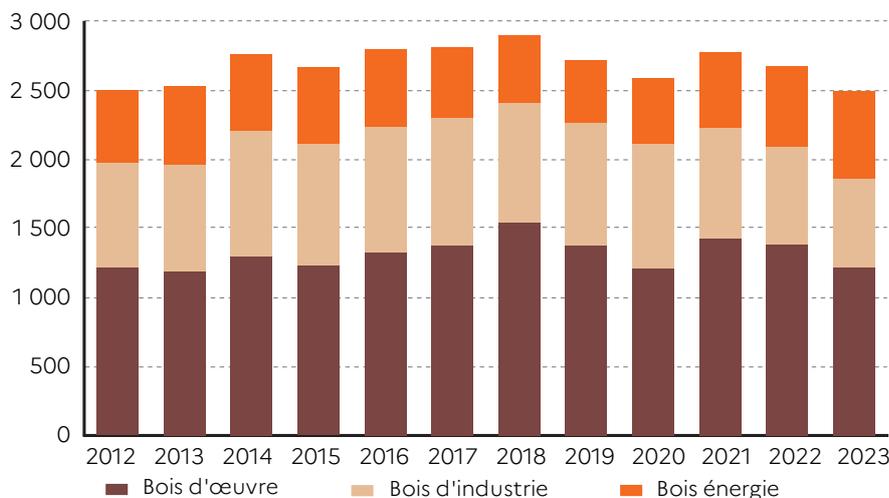
	2023	2022	Évolution 2023/2022	Évolution annuelle moyenne sur 5 ans	Évolution annuelle moyenne sur 10 ans
Bois récolté (en millions de m³ de bois rond)	2,5	2,68	- 7 %	- 2,9 %	- 0,1 %
<i>dont : Bois d'œuvre</i>	1,22	1,39	- 12 %	- 4,7 %	+ 0,2 %
<i>Bois d'industrie</i>	0,64	0,71	- 10 %	- 5,7 %	- 1,8 %
<i>Bois d'énergie</i>	0,64	0,58	+ 10 %	+ 5,4 %	+ 1,1 %
Production de sciages (en milliers de m³)	463	498	- 7 %	- 0,5 %	+ 1,2 %

Source : Agreste - Enquêtes Exploitations forestières et Scieries

En 2023, la région Occitanie se situe au 5^{ème} rang national, tant en termes de récolte de bois avec 6 % de la récolte métropolitaine que de production de sciages d'essences tempérées (hors bois tropicaux, qui représentent 0,3 % au niveau national) avec 6 % du total national. Au plan national, le contexte économique 2023 a été défavorable : la croissance économique a été faible, l'inflation et les taux d'intérêt élevés ont pesé sur la construction neuve et la rénovation, débouchés importants pour le marché du bois. Le prix moyen de vente du bois toutes essences confondues a baissé en 2023. Bien que moins perturbés qu'en 2022, la croissance mondiale et les échanges internationaux n'ont pas été très porteurs en 2023, avec de moindres volumes destinés à l'emballage et au transport de marchandises. Ainsi après des niveaux de récoltes et sciages

Récolte de bois en Occitanie de 2012 à 2023

Unité : milliers de m³ de bois rond



Source : Agreste - Enquêtes Exploitations forestières et Scieries

exceptionnels atteints en 2021 et 2022, l'année 2023 s'inscrit assez logiquement en repli. Seul le bois

énergie continue sa progression profitant notamment de tensions sur le marché mondial de l'énergie.

Recul de la récolte en 2023

Durant l'année 2023, 2,5 millions de m³ de bois ronds ont été récoltés en Occitanie. Par rapport à 2022, cela constitue une baisse de 7 %, plus marquée qu'au niveau national (- 2%). En termes de niveau, les volumes occitans 2023 se retrouvent désormais à hauteur de ceux de 2012. Des changements structurels notables sont cependant intervenus entre 2012 et 2023. Ainsi sur cette période, alors que le bois industrie est orienté à la baisse, le bois énergie évolue tendanciellement à la hausse avec des volumes 2023 désormais proches du bois industrie.

Si la récolte de bois est évaluée pour la région Occitanie, les volumes de produits accidentels (liés à la météo et aux incendies) et de produits sanitaires (maladies) ne le sont que pour les entreprises dont le siège social est localisé en Occitanie et ce afin de ne pas trop complexifier la réponse à l'enquête. Ces dernières exploitent 81 % de leur bois en Occitanie et représentent 70 % de la récolte occitane. Les coupes accidentelles et sanitaires représentaient ces dernières années environ 1 % du total et concernent principalement le sapin et l'épicéa. Depuis 2019, les volumes concernés sont en hausse. Avec des volumes sanitaires 6 fois plus importants qu'en 2022, l'année 2023 est un record. Après une succession d'années météorologiquement difficiles depuis 2018, l'année 2022 fut particulièrement chaude et peu arrosée. Elle a conduit à l'explosion de la population de scolytes dans les zones à fortes concentrations en épicéa et sapin (Tarn, Aveyron, Lozère, Aude) et à l'affaiblissement d'autres espèces. Les coupes d'urgence ont, en conséquence, été massives en 2023 : les exploitations ayant leur siège en Occitanie ont récolté 100 000 m³ de coupes sanitaires dont quasiment la moitié en bois d'œuvre de sapin et d'épicéa.

Le bois d'œuvre en baisse cette année...

Environ la moitié du volume de bois récolté en Occitanie (49 %) relève du **bois d'œuvre**. L'utilisation de ces bois les plus « nobles » se fait notamment dans la construction (poutres, charpentes ...), l'ameublement (planchers, mobiliers ...) et la tonnellerie. La majorité des bois d'œuvre récoltés sont des bois de résineux (86 % en Occitanie, contre 74 % en Métropole).

L'année 2023 a été marquée par un plus net repli de la production occitane (- 12 % en un an, contre - 7 % au niveau national). Le bois d'œuvre revient même à son niveau atteint lors du Covid en 2020 (1,22 millions de m³ de bois ronds en 2023).

... seul le chêne résiste

En ce qui concerne le bois d'œuvre, l'épicéa (27 %), le Douglas (22 %) et le sapin (19 %) demeurent les trois essences les plus récoltées.

Entre 2022 et 2023, seule la récolte de chêne progresse (+ 2 %). Bien que le prix du chêne ait baissé en 2023, il reste élevé par rapport aux dernières années. Les baisses de volume des autres essences récoltées pour le bois d'œuvre sont assez disparates. On observe une nette baisse pour le peuplier (- 40 %), le hêtre (- 19 %), le Douglas (- 18 %) et les pins (- 17 %). Les baisses sont, par contre, de moindre ampleur pour l'épicéa (- 9 %), le sapin (- 6 %) et les autres conifères (- 5 %).

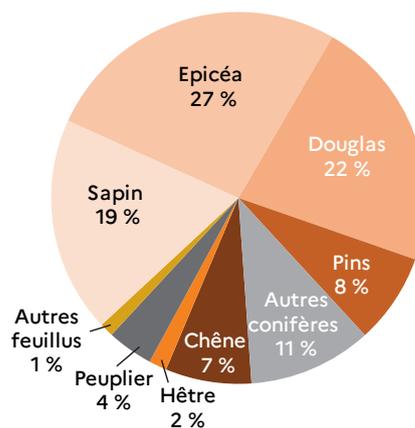
Au contraire du bois d'œuvre stabilisé depuis 2012 autour d'environ la moitié de la récolte, la part du bois d'industrie diminue encore cette année. Avec 26 % du total, ce dernier est désormais talonné par la récolte de bois énergie. Entre 2012 et 2023, la part du bois industrie a baissé de 4 points au profit du bois énergie. En 2023, le bois énergie représente 25 % de la récolte totale, alors même que l'enquête ne prend pas en compte nombre de prélèvements réalisés par les particuliers (affouages, auto-approvisionnement ...).

Le bois d'industrie au plus bas depuis 2009

Les principales utilisations du **bois d'industrie** sont d'une part la production de papier et de carton (72 %), d'autre part la production de panneaux pour l'ameublement et l'aménagement (panneaux de fibres, de particules, d'agglomérés). Les 642 milliers de m³ de bois d'industrie récoltés en 2023 constituent le niveau le plus bas depuis 2009. Ils baissent de 10 % par rapport à l'année précédente. Ce phénomène ne se retrouve pas au niveau national dont le niveau est stable.

La baisse de récolte est plus marquée pour les feuillus destinés à la trituration (- 14 %), qui représentent 42 % du total du bois d'industrie. Le sapin / épicéa destiné à la trituration recule de 10 %, alors que le pin maritime progresse à nouveau

Répartition par essence de la récolte de bois d'œuvre en 2023



Source : Agreste - Enquêtes Exploitations forestières et Scieries

cette année de 4 %. Les autres bois d'industrie (hors trituration) enregistrent un repli de 5 %. Cette baisse des autres bois d'industrie est toutefois moins marquée qu'en 2022 (- 25 %).

La conjoncture économique peu porteuse a ralenti les échanges, forts consommateurs de papier carton. Le repli de l'activité dans le bâtiment, principal utilisateur de panneaux, et la concurrence du bois énergie sont aussi des facteurs explicatifs de la baisse du bois d'industrie.

L'engouement pour le bois de chauffage ne s'éteint pas

Le bois énergie permet la production de chaleur, d'électricité ou de biocarburants. Les ménages, les entreprises et les collectivités en sont les principaux utilisateurs. Le bois énergie se présente principalement sous trois formes : petites bûches et rondins, plaquettes (forestières ou industrielles) et des granulés / pellets.

Après avoir déjà connu une hausse en 2022, le **bois destiné à la production d'énergie** poursuit sur sa lancée en 2023 (+ 10 %) totalisant désormais 636 milliers de m³. Ce volume atteint, à nouveau, un niveau record jamais atteint en Occitanie. Les 353 milliers de m³ récoltés en 2009 permettent d'apprécier la progression importante du bois énergie (+ 80 %). Cette hausse répond à une demande toujours croissante de bois pour le chauffage, notamment de la part des chaufferies collectives et individuelles. Elle s'inscrit dans la continuité du contexte de flambée des prix du pétrole et du

gaz depuis le début de la guerre en Ukraine en 2022.

Entre 2022 et 2023, l'évolution est plus importante que celle observée au niveau national (+ 8%). Utilisant en partie la même qualité de ressource que le bois d'industrie, au moins en ce qui concerne les feuillus, le bois énergie le concurrence directement

Une part des bois certifiés toujours en deçà du niveau national

Si les bois certifiés provenant de forêts gérées durablement représentent 40 % de la récolte occitane en 2023, ce pourcentage varie cependant entre 35 et 47 % sur la période 2009 - 2023. La part des bois certifiés en Occitanie reste toujours structurellement en deçà d'une dizaine de points par rapport au national.

Près de 40 % de la récolte réalisée dans le Tarn et la Lozère

Les bois récoltés en Occitanie proviennent principalement du Tarn (22 %) et de la Lozère (17 %). Suivent, dans une moindre mesure, l'Aveyron et l'Aude avec respectivement 11 % et 9 %.

Les bois récoltés en région Occitanie proviennent d'exploitations forestières (voir encart méthodologique) principalement localisées en Occitanie (70 %) et Nouvelle-Aquitaine (16 %).

Les entreprises dont le siège social est en Occitanie récoltent 81 % de leur bois en Occitanie et le reste majoritairement dans les régions voisines (8 % en Nouvelle-Aquitaine et 7 % en Auvergne-Rhône-Alpes).

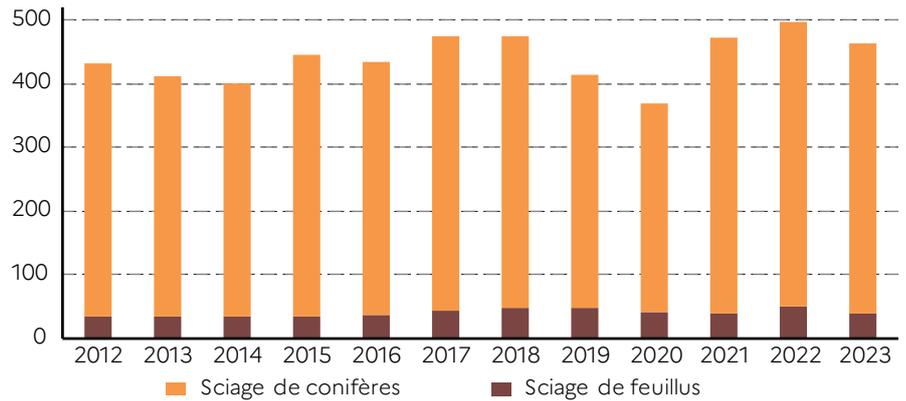
Une production régionale de sciages en baisse ...

L'activité de sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois consiste, en Occitanie, à produire à 98 % des sciages (plots ou avivés) de conifères et feuillus, et pour moins de 1 % chacun, des bois sous rail, des merrains (pour la tonnellerie) et des sciages d'essences tropicales.

Ces sciages font l'objet d'une commercialisation ou d'une utilisation en interne. La production de sciages suit la tendance de la récolte mais dépend également du niveau des commandes et des stocks ainsi que des volumes de coupes de bois accidentels et sanitaires.

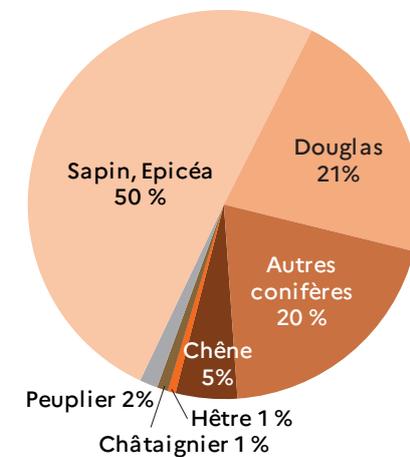
Sciage produit en Occitanie de 2012 à 2023

Unité : milliers de m³



Source : Agreste - Enquêtes Exploitations forestières et Scieries

Répartition par essence de la production de sciage en 2023



Source : Agreste - Enquêtes Exploitations forestières et Scieries

Le volume de sciages réalisés en territoire occitan (hors essences tropicales, merrains et bois sous rail) s'établit ainsi à 463 milliers de m³, soit une baisse de 7 % en un an. L'activité de sciage s'est moins réduite en Occitanie qu'au niveau national (- 9 %). Elle reste à un niveau élevé, comparable à celui des années 2017 et 2018.

Les conifères, qui représentent 424 milliers de m³ et 90 % des essences tempérées sciées, chutent de 5 % en un an. Après une progression de 25 % en 2022, les feuillus (38 milliers de m³ en 2023) déclinent de 24 % en 2023. En termes d'essences, les sciages de sapin / épicéa connaissent un nouveau repli (4 % en 2023 et 3 % en 2022). Les sciages de Douglas, après une hausse de 29 % en 2022, décroissent, quant à eux, de 12 % en 2023. Coté feuillus, les sciages de hêtre ralentissent (- 3 % en un an), alors que ceux du

châtaignier s'effondrent (- 32 %). Ces deux espèces se situent désormais à un des niveaux le plus bas depuis 2009.

... mais une hausse de sciages de bois certifiés

En Occitanie, la production de sciages de bois certifiés provenant de forêts gérées durablement croît de 12 % en 2023, alors que l'activité de sciage se contracte globalement dans le même temps de 7 %. Avec 186 milliers de m³ sciés, les bois certifiés atteignent leur plus haut niveau depuis 2009. La part des sciages de bois certifiés en Occitanie (40 %) réduit son retard avec la moyenne nationale (3 points en 2023, contre 16 points en 2012).

D'autre part, la production de produits connexes de scieries s'élève à 365 milliers de tonnes en 2023 soit 4 % du total métropolitain. La part des produits connexes, autres que ceux destinés à la trituration (notamment énergie), est passée de 53 % en 2009 à 76 % en 2023

Trois exploitations forestières de moins en 2023

Dans la région Occitanie, en 2023, on dénombre 216 entreprises d'exploitation forestière en activité. Cela représente 3 unités de moins que l'année précédente. Le volume moyen de bois exploité en 2023 par entreprise est de l'ordre de 11.500 m³. Il baisse par rapport à 2002 mais depuis 2009 la tendance à la concentration des exploitations forestières se poursuit. Ainsi, les exploitations qui récoltent 10 000 m³ et plus représentent désormais 75 % des volumes récoltés en 2023, contre 63 % en 2009.

Le peuplier, un atout pour l'Occitanie

Cultivé en Occitanie depuis le 18^{ème} siècle, le peuplier est surtout présent le long de la Garonne mais également dans les nombreuses vallées et petites vallées de notre région. Concentrée sur les départements du Gers, du Tarn-et-Garonne et de la Haute-Garonne, la peupleraie régionale avoisine les 13 000 hectares répartis entre 10 000 propriétaires.

S'il ne représente que 0,5 % de la surface en feuillus régionale, le peuplier constituait plus de 40 % du bois d'œuvre feuillu récolté annuellement (plus ou moins 100 000 m³ jusqu'en 2021, en diminution depuis) et c'est toute une économie qui repose sur cette essence.

En chiffres de l'amont à l'aval, la filière populiicole régionale dénombre :

- 3 pépiniéristes qui produisent et vendent des plants pour reboiser en moyenne jusqu'à 475 ha/an en Occitanie et hors région
- 7 entrepreneurs de travaux forestiers qui plantent jusqu'à 370 ha en moyenne et par an
- 10 autres entrepreneurs qui entretiennent jusqu'à 2800 ha/an
- 31 entreprises acheteuses de 80 000 m³ en 2022
- 9 emballagistes occitans qui fabriquent 34 millions de cagettes par an
- 350 emplois directs et 60 millions € de CA.

Une inquiétude toutefois : la baisse des surfaces de l'ordre de 100 à 200 ha par an par manque de nouveaux boisements et de replantation après la récolte, avec des conséquences sur la pérennité de la ressource et de l'approvisionnement des entreprises.

Pour soutenir la filière populiicole régionale, l'État et la Région se mobilisent.

L'action « Stopper l'érosion de la ressource en peuplier » du PRFB (programme régional de la forêt et du bois) a permis de faire l'état de l'importance de la filière du plant aux produits finis, de mieux comprendre les causes de la diminution des surfaces et de proposer certaines solutions.

Depuis 2023, la Région Occitanie propose une aide s'élevant à 500 €/ha pour un 1^{er} boisement et à 700 €/ha pour un reboisement. Depuis 2014, les industriels et les pépiniéristes aident également les populteurs en participant au financement des plants via l'organisation et la charte « merci le peuplier ».

MÉTHODOLOGIE

L'enquête annuelle de branche « exploitation forestière » vise à connaître la récolte de bois des exploitants forestiers professionnels, répartie selon les essences, feuillus ou conifères, et leurs différentes utilisations : bois d'œuvre, bois d'industrie, bois énergie. L'enquête annuelle de branche « scierie » vise à déterminer le volume de sciages produits en France par essence et par choix et la quantité de produits connexes. Elle permet également de connaître la production commercialisée en volume et en valeur.

Les données d'enquête, recueillies au niveau « entreprise » permettent de connaître l'ensemble des volumes traités (récolte de bois et/ou volume de sciage) pour la totalité de chaque entreprise. L'enquête renseigne également sur la répartition de la récolte de bois par département de récolte.

Le terme d'« exploitation forestière » recouvre les entreprises interrogées françaises ou étrangères ainsi que des propriétaires fonciers (ex : groupement forestier), qui sont propriétaires des coupes et qui assurent l'abattage, le façonnage, le débardage et qui vendent le bois ou l'utilisent dans leur entreprise (ex : scierie). Les données publiées dans le présent document concernent la région Occitanie. Les données relatives aux entreprises portent sur les unités ayant leur siège en Occitanie indépendamment de la localisation réelle de leur activité de récolte de bois et/ou de sciage. Les données relatives aux volumes portent sur les volumes traités en Occitanie indépendamment de la localisation du siège des entreprises.

En 2023, 286 entreprises d'exploitation forestière et / ou scieries sont implantées en Occitanie. 173 pratiquent uniquement l'exploitation forestière, 70 exercent seulement une activité de scierie et 43 sont des entreprises mixtes réalisant à la fois de la récolte de bois et du sciage.

POUR EN SAVOIR PLUS

« Récolte de bois et production de sciages en 2023 », Agreste, Chiffres et Données n° 2025-1 - janvier 2025

« Mémento de la filière forêt-bois en Occitanie », Agreste, Mémento, Draaf Occitanie – décembre 2024

« Récolte de bois et production de sciages en 2022 », Agreste, Chiffres et Données n° 2023-18 - décembre 2023

« Exploitations forestières et scieries en Occitanie en 2022 », Agreste, Essentiel n°1, Draaf Occitanie – juin 2024

Consultez le site Agreste du SSP : www.agreste.agriculture.gouv.fr et le site de la Draaf Occitanie



STATISTIQUE
PUBLIQUE

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de Souveraineté
Alimentaire
Service régional d'information statistique,
économique et territoriale
Bâtiment A - 1 place Emile Blouin - CS 70005
31952 Toulouse cedex 9
Téléphone : 05 61 10 61 66
<https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>

Directeur : Olivier Rousset
Directeur de la publication : Gêrôme Pignard
Rédacteur : Pierre Maurin
Composition : Sandra Ameer
Dépot légal : à parution
ISSN : 2729-4374